

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 04767 Numéro SIREN : 810 652 883 Nom ou dénomination : Novexx Solutions
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2022 sous le numéro de dépôt 23351

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

NOVEXX SOLUTIONS

du 01/01/2021 au 31/12/2021

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	9 629	9 629		536
Fonds commercial	1		0	0
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	131 045	56 617	74 428	84 207
Installations techniques, matériel et outillages industriels	144 383	113 025	31 358	56 982
Autres immobilisations corporelles	153 641	102 476	51 164	27 260
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participation évaluées selon méthode équivalence				
Autre participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	29 785		29 785	28 890
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	468 483	281 747	186 736	197 876
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens	298 269		298 269	106 726
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				810
Marchandises	593 685	77 060	516 624	544 478
Avances et acomptes versés sur commandes	19 875		19 875	15 120
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 829 404	8 587	1 820 817	1 683 933
Autres créances	64 540		64 540	52 943
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	305 456		305 456	452 638
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	65 435		65 435	53 294
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 176 663	85 647	3 091 016	2 909 942
TOTAL ACTIF GENERAL	3 645 146	367 394	3 277 752	3 107 818
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

NOVEXX SOLUTIONS

du 01/01/2021 au 31/12/2021

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 100000)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-878 707	-2 015 111
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-453 178	1 136 404
Situation Nette	-1 231 886	-778 707
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-1 231 886	-778 707
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avance conditionnées		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur manuels affectés		
Fonds dédiés sur donations et legs		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	88 155	82 569
Provisions pour charges	515 049	544 577
TOTAL PROVISIONS	603 204	627 146
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	2	2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	549 384	340 023
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	701 698	424 777
Dettes fiscales et sociales	725 086	605 908
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 643 743	1 609 095
Produits constatés d'avance	286 521	279 574
TOTAL DETTES	3 906 433	3 259 380
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	3 277 752	3 107 818
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à Plus d'un an	
	à moins d'un an	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :	3 357 049,62	2 919 356,31
(3) Dont emprunts participatifs :		

- COMPTE DE RESULTAT -

NOVEXX SOLUTIONS

du 01/01/2021 au 31/12/2021

		Total	N-1
Produits d'exploitation	France Export		
Ventes de marchandises			197
Production vendue - biens	6 868 581	6 868 581	5 670 559
Production vendue - services	1 569 793	1 569 793	1 499 357
Chiffre d'affaires net	8 438 374	8 438 374	7 170 113
Production stockée		191 543	-77 576
Production immobilisée		12 226	3 116
Subventions d'exploitation		24 833	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		133 737	1 031 838
Autres produits		12	37
Total des produits d'exploitation I (1)		8 800 725	8 127 527
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		4 647 758	3 718 982
Variation de stock (marchandises)		38 590	-51 151
Achats de matières premières et autres approvisionnements		24 205	17 355
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (3)		1 278 123	1 055 155
Impôts, taxes et versements assimilés		147 148	126 548
Salaires et traitements		2 096 610	2 484 879
Charges sociales		923 225	954 532
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements		67 135	65 803
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisions			
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisions		8 321	79 105
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions		5 587	66 315
Autres charges		1 108	572
Total des charges d'exploitations II (2)		9 237 809	8 518 095
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-437 084	-390 568
Opérations en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée III			
Perte supportée ou bénéfice transféré IV			
Produits Financiers			
Produits financiers de participations (5)			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
Autres intérêts et produits assimilés (5)		121	
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			

- COMPTE DE RESULTAT -

NOVEXX SOLUTIONS

du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Total	N-1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	121	
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	15 852	15 917
Différences négatives de change		63
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	15 852	15 980
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-15 732	-15 980
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-452 815	-406 548
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		774 990
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 496 683
Total des produits Exceptionnels V		2 271 673
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	363	734 102
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VI	363	734 102
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-363	1 537 571
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		-5 381
BENEFICE OU PERTE	-453 178	1 136 404
Renvois:		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) Dont crédit-bail mobilier :		
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :		

ANNEXE COMPTABLE

NOVEXX SOLUTIONS

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 3 277 752€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte nette comptable de -453 178€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Événements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes:

Aucune dérogation

Permanence ou changement de méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Le fonds commercial est composé d'un fonds de commerce d'étiquetage et d'impression pose industrielle acquis en date du 31/05/2015

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Fond Commercial	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	9 629	-	-	-	-	9 629
Total Immobilisations Incorporelles (I)	9 629	-	-	-	-	9 629
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	131 045	-	-	-	-	131 045
Installations techniques, matériels et outillages industriels	130 507	-	13 876	-	-	144 383
Installations générales, agencements, aménagements divers	26 786	-	-	-	-	26 786
Matériel de transport	2 239	-	-	-	-	2 239
Matériel de bureau et informatique, mobilier	83 391	-	41 224	-	-	124 615
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	373 969	-	55 100	-	-	429 069
Total Général (I + II)	383 598	-	55 100	-	-	438 698

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	28 890	-	895	-	-	29 785
Total Général	28 890	-	895	-	-	29 785

Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Incorporelles	9 092	536	-	9 629
Corporelles	205 520	66 599	-	272 119
TOTAL	214 612	67 135	-	281 747

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 15 ans
Installations Techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	1 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 10 ans

Dépréciations :

Dépréciation Actif Immobilisé	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Financières	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Dépréciation Actif Immobilisé	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Stocks et encours	87 796	6 000	16 736	77 060
Clients et comptes rattachés	26 912	2 321	20 646	8 587
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAL	114 708	8 321	37 382	85 647

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode CUMP

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de revient comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais professionnels de vente, effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Cours	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	1 125
	Sécurité Sociale	7 476
	État	-
	Divers	1 600 000
Total		1 608 601

État des Créances :

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	29 785	-	29 785
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	1 829 404	1 829 404	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	4 227	4 227	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 644	8 644	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Etat et collectivités Publiques	29 716	29 716	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Divers	7 597	7 597	-
Groupe et associés	-	-	-
Débiteurs divers	14 356	14 356	-
Charges constatées d'avance	65 435	65 435	-
Totaux	1 989 164	1 959 379	29 785

VALEURS MOBILIÈRES

Valeurs Mobilières de Placement	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	305 456	452 638
Total	305 456	452 638

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	100	1 000,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	-
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions	-	0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	100	1 000,00

Provisions pour Risques et Charges :

PROVISIONS	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	22 569	2 187	-	24 755
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	544 577	-	29 528	515 049
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immos	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	60 000	3 400	-	63 400
TOTAUX	-	5 587	29 528	603 204

État des Dettes :

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	701 698	701 698	-	-
Personnel et comptes rattachés	328 143	328 143	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	193 728	193 728	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	118 768	118 768	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	84 447	84 447	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	2	2	-	-
Autres dettes	1 643 743	1 643 743	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	286 521	286 521	-	-
TOTAUX	3 357 050	3 357 050	-	-

Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	164 164
	Charges sociales	72 470
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	102 612
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	163 979
	Organismes Sociaux	3 450
	Autres charges fiscales	64 207
	Divers	-
Total		570 882

Variation des capitaux propres :

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectation	-1 915 111
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 136 404
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	-778 707
Apports reçus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apport rétroactifs	-778 707
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	-778 707
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	
HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	

Compte de Résultat :

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export et intra-communautaire	Total
Marchandises			
Biens	6 531 102	337 479	6 868 581
Production			
Services	1 565 025	4 768	1 569 793
Chiffre d'affaires total	8 096 127	342 247	8 438 374

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

Les honoraires du Commissaire aux Comptes payés sur l'exercice s'élèvent à 16 748 euros.

Autres Informations :

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de 41

Engagements donnés ou reçus :

Donnés :

Pas d'engagement donné

Reçus :

La société NOVEXX SOLUTIONS a reçu le 31 décembre 2018, une lettre de soutien de sa société mère, NOVEXX SOLUTION GMBH, qui lui assure son soutien financier

jusqu'au 30 juin 2023.

Crédit-Bail :

Pas de crédit bail

Engagement Retraite :

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.

Le taux d'actualisation utilisé est de 0.83%

		Indemnités de départ à la retraite	Engagement de pension à d'anciens dirigeants	Cotisations Mutuelles prises en charge pour salariés partis en retraite
Engagement Retraite	Provisionné	515049		
	Non Provisionné			
	Total	515 049	-	-

Conséquences du COVID sur les comptes annuels :

La crise du COVID 19 a eu un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Ces impacts sont traduits dans les comptes.

L'entreprise a retenu l'approche ciblée afin de fournir les impacts de la crise COVID 19 sur le bilan et le compte de résultat.

La crise du COVID 19 sur la situation financière de la société a eu un impact particulier sur :

- Le chiffre d'affaires ; Le chiffre d'affaire recul de 9% par rapport à l'année 2019 soit une perte de 846 K€
- Les charges de personnel ; Le télétravail a été toujours de rigueur dans la société pour un coût d'environ 54 K€

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

NOVEXX SOLUTIONS
Société par action simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 18, rue de l'Esterel -94643 Rungis Cedex
810 652 883RCS Créteil

(la « **Société** »)

PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
--

L'an deux mille vingt-deux,

Le 30 juin, à 10 heures,

Société NOVEXX SOLUTIONS GmbH, Associé Unique de la Société, dûment représentée a pris les décisions suivantes concernant :

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Quitus au Président ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

La société BDO PARIS AUDIT & ADVISORY, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, dûment convoquée, est absente et excusée.

L'Associé Unique prend note qu'en vertu de l'article L.232-1 Code de Commerce, toutes les sociétés commerciales, quelle qu'en soit la forme, sont dispensées de l'obligation d'établir un rapport de gestion si elles répondent à la définition des petites entreprises.

PREMIERE DELIBERATION
APPROBATION DES COMPTES

L'Associé Unique après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe, approuve dans toutes leurs parties les rapports et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, lesdits comptes se soldant par une perte de (-) 453 178 euros.

DEUXIEME DELIBERATION
AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à la somme de (-) 453 178 euros au compte « report à nouveau ».

Le solde du compte « report à nouveau » sera porté de (-) 878 707 euros à (-) 1.331.885 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous indiquons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes de la Société au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME DELIBERATION

QUITUS AU PRESIDENT

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes, donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

QUATRIEME DELIBERATION

CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DELIBERATION

APPROBATION DES CHARGES NON DEDUCTIBLES

L'Associé Unique, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, constate que la Société n'a encouru aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit code.

SIXIEME DELIBERATION

POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR DES FORMALITES

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité dont il sera nécessaire.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les représentants légaux de l'Associé Unique de la Société.

(1)

Par :



NOVEXX SOLUTIONS Gmbh,
Monsieur Dietrich BARSCH

(1)

Par :



NOVEXX SOLUTIONS Gmbh,
Monsieur Manfred BORBE

(1) Signature

NOVEXX SOLUTIONS SAS

18 rue de L'Esterel
CP 90559
94643 RUNGIS CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Le 30 juin 2022



Tel: +33 (0)1 58 36 04 30
Fax: +33 (0)1 42 94 26 92
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 Paris
FRANCE

NOVEXX SOLUTIONS SAS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société NOVEXX SOLUTIONS SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NOVEXX SOLUTIONS SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Engagements Financiers et autres informations » de l'annexe des comptes annuels précisant que la société a reçu le soutien financier de sa maison mère, Novexx Solutions GmbH.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

BDO PARIS

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région Paris-Ile-de-France

Société de Commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Paris

RCS Paris B 480 307 131 00036 - Code APE 6920Z

SAS au capital de 3 000 000 euros - TVA intracommunautaire FR52480307131

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

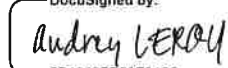
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à disposition de l'assemblée générale dans les délais prévus par les statuts.

Paris, le 30 juin 2022

DocuSigned by:

5D1362FD90E342C...

BDO Paris
Représenté par Audrey LEROY
Commissaire aux comptes